



PROTOCLE SANITAIRE D'ACCUEIL : MARNYMOMES CENTRE

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des personnels aux directives ministérielles et conseils donnés par les autorités sanitaires.

I/ LES TEMPS D'ACCUEIL

L'accueil:

Un flacon de gel hydro-alcoolique sera disposé sur une table devant la porte, le parent se désinfecte les mains avant de sonner.

Le Parent s'annonce, puis attend les consignes de l'animatrice d'accueil. Il ne rentre pas dans les locaux.

Un affichage rappellera les règles de distanciations sociales (1m) pour l'attente. Un marquage au sol (nuage de couleur) donne un repère visuel.

L'accueil des familles le matin :

Tous les enfants sont déposés par le Parent à la porte de Marnymômes (le Parent ne rentre pas, il porte un masque). L'enfant est accueilli par un animateur portant un masque.

L'enfant entre, quitte sa veste (*l'animatrice indique le porte-manteau*) et se lave les mains.

Dans un premier temps les enfants sont distanciés par âge et classe ; à partir de 7h30, les enfants seront répartis en plusieurs salles selon les groupes « classe ». Les enfants de groupe peuvent être dans une même salle, et ils seront séparés par classe au sein d'une même salle.

Service de petit déjeuner à la demande de l'enfant, dans le respect des distanciations et des groupes.

L'accueil des familles le soir:

Maternels : accueil des parents à la porte du haut (secrétariat), le parent sonne, s'annonce.

L'animatrice d'accueil aide l'enfant à s'habiller et à récupérer toutes ses affaires puis rend l'enfant à son Parent.

Elémentaires : Au portail par la cour ou porte extérieure de la salle 6/7ans et 8/11 ans (en cas de mauvais temps)

Fratrries : récupération de l'enfant auprès des animatrices maternels (secrétariat), l'animatrice appellera l'enfant d'élémentaire.

Le goûter : par groupe d'âge, séparés en plusieurs salles. Les enfants mangeront leur goûter à table, par classe (comme au restaurant scolaire). Chaque enfant à sa propre gourde.

Les espaces alloués par âge :

Pour être au maximum en cohérence avec l'école les enfants seront dès que possible répartis par âge afin de limiter les interactions.

Aménagement d'une salle pour les activités

Les salles sont aménagées de façon à respecter les distanciations physiques tant que le nombre d'enfants accueillis le permet.

Il est nécessaire de limiter les déplacements dans le bâtiment et d'aérer les salles avant chaque utilisation.



II/ LES TEMPS D'ACTIVITES

Organisation des temps d'activités

Les personnels ainsi que les élèves de l'école élémentaire portent un masque.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels est réalisé au minimum une fois par jour. Le port du masque étant imposé aux élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée, les jeux de contact et de ballon sont autorisés au sein d'un même groupe.

La distanciation physique n'est pas obligatoire dans les espaces extérieurs entre élèves d'un même groupe. Elle doit toutefois être recherchée. Ainsi les temps de récréation sont organisés de manière à :

- assurer la stabilité entre les groupes partageant un même espace ou temps de récréation (classes, groupes de classes ou niveaux) ;*
- limiter la densité d'occupation des espaces ;*
- limiter les croisements entre groupes d'élèves. (source : repère pour l'organisation des récréations – éduc nat)*

Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants de + de 6 ans. Les enfants devront prendre l'automatisme de se laver les mains avant et après chaque changement de jeux.

Les enfants seront séparés par groupe d'âge en périscolaire et groupe classe sur le temps de restaurant scolaire, que ce soit dans la cour ou en salle.

Des activités encadrées seront proposées aux enfants qui souhaitent y participer, les autres pourront jouer librement en respectant les consignes données par les animateurs.

Les activités créatives en intérieur sont mises en place en favorisant la distanciation des enfants à des tables différentes en respectant les classes et en utilisant du matériel à l'usage d'un seul et même groupe.

Les enfants pourront partager les jeux au sein d'un même groupe. Les équipes veilleront à une désinfection et/ou une mise en quarantaine des jeux en fonctionnant avec un roulement.

Les activités physiques et sportives sont interdites en intérieur. Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique. Seules les pratiques liées aux spécialités dispensées en 1ère et en Terminale (arts du cirque, danse), ainsi que les activités de motricité à l'école maternelle, demeurent autorisées dans le strict respect des gestes barrières. Les activités, les formes de pratique ou les organisations qui impliquent des contacts directs entre élèves sont proscrites. Les élèves qui ne sont pas momentanément en activité physique (juges, observateurs, etc.) doivent porter leur masque de manière continue et respecter, dans la mesure du possible, la distance de deux mètres, définie pour les personnes en position statique. (source : repère pour l'organisation de l'EPS – éduc nat)

L'utilisation de matériel partagé par les élèves d'une même classe ou d'un même groupe de classe est possible (raquettes, ballons, volants ...). Le personnel est incité à désinfecter le matériel commun régulièrement et fréquemment, et les élèves à utiliser régulièrement du produit hydro-alcoolique. (source : repère pour l'organisation de l'EPS – éduc nat)

Pour les activités sportives en extérieur, nous nous en tiendrons à ce qui est prescrit pour les cours d'EPS (ci-dessus), en attendant les mesures et directives concernant les ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) de notre ministère, la DDCS.

Nous permettrons les jeux sportifs lors des temps de jeux libres, en veillant à ce qu'ils soient d'une intensité compatible avec le port du masque.



Circulation dans le bâtiment

Le matin, les équipes veilleront à ce que les enfants ne circulent dans les couloirs que lors de leur arrivée et de leur départ. Elles rappelleront les règles de distanciation à chacun.

Pour la mise en rang, l'espace entre les groupes sera favorisée.

Dans le couloir, les enfants déposent leur veste au porte manteau identifié (*en commençant par le plus éloigné*) et s'assoit sur le banc (*marquage*).

L'enfant attend le signal de l'animateur pour passer aux sanitaires et aller se laver les mains, puis il rentre directement dans la salle.

III/ LE TEMPS DE RESTAURATION SCOLAIRE

Organisation du temps de restauration

Les élèves et les personnels continuent de réaliser une hygiène des mains correcte et fréquente, au minimum en entrant et en sortant du lieu de restauration... Les personnels ainsi que les élèves de l'école élémentaire... portent un masque pendant leurs déplacements. Le port du masque est obligatoire même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson. (source : repère pour l'organisation de la restauration– éduc nat)

Les enfants portent un masque spécifique au temps de cantine : l'enfant en met un propre à sa sortie de classe et le changera de nouveau en rentrant en classe.

Les enfants sont récupérés par classe par un animateur. Pour le trajet jusqu'à la cantine, un rang est formé avec 2 classes et 2 animateurs.

L'entrée au restaurant scolaire se fait par classe. Les enfants d'un même groupe entrent, se lavent les mains, puis vont s'installer à une table définie par classe (les enfants gardent la même table chaque jour, ce qui facilitera le traçage si besoin).

Les vestes sont posées sur le dossier de leur chaise. Une fois assis, l'enfant garde son masque ; il doit le remettre entre chaque plat, dès l'instant où il n'est pas en train de manger.

Les enfants se lavent les mains après le repas : au savon si sortie du réfectoire par les sanitaires sinon avec du gel hydro-alcoolique (service 1 élémentaire), pour éviter les croisements, les enfants de ce service sortent par le jardin de la résidence.

Une aération ou une ventilation des espaces de restauration doit être fréquemment assurée, tout en évitant des flux d'air horizontaux dirigés vers les personnes. (source : repère pour l'organisation de la restauration– éduc nat)

Cette aération a lieu avant le service puis entre les services, le temps de la désinfection des tables et chaises.

Conformément au principe de limitation du brassage entre groupes d'élèves, requis par le protocole du 2 novembre 2020 et par les textes réglementaires, le balisage des sens de circulation, des éventuels espaces d'attente et de la distanciation à respecter doit être mis en place.

Les plages horaires et le nombre de services sont adaptés de manière à limiter les flux et la densité d'occupation et à permettre la limitation du brassage. Dans la mesure du possible, les entrées et les sorties sont dissociées. Les assises sont disposées de manière à éviter d'être face à face voire côte à côte (par exemple en quinconce) lorsque cela est matériellement possible. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas. (source : repère pour l'organisation de la restauration– éduc nat)



PROTOCLE SANITAIRE D'ACCUEIL : MARNYMOMES CENTRE

Les enfants sont répartis en plusieurs services : 1 service Giffre, 2 services maternels Centre et 2 services élémentaires Centre.

Les entrées en salle à manger se font de façon échelonnées et les espaces pour chaque service sont délimités. De même que pour les sorties et les changements de service, le croisement des groupes en intérieur est évité par échelonnage ou sortie par le jardin de la copropriété.

Prohiber les offres alimentaires en vrac (pains, bars à salades, desserts, corbeilles de fruits, etc.) au profit d'un dressage à l'assiette et/ou au plateau pour éviter les manipulations (adapter les modalités de conditionnement le cas échéant) ;

- *organiser le service individuel des plateaux et des couverts ;*
 - *organiser le service de l'eau (utilisation de bouteilles d'eau, manipulation par un adulte respectant une hygiène des mains, mise à disposition de produits hydro alcooliques, etc.) ;*
- (source : repère pour l'organisation de la restauration – éduc nat)*

Le service à table est assuré par l'animateur référent de la classe. Le partage du plat, du pain et de l'eau n'est plus d'actualité au centre depuis novembre 2020. L'animateur sert chaque enfant selon ses besoins, il débarrasse les tables et désinfecte les tables à la fin du repas.

L'animateur se lave ou désinfecte les mains après chaque tache et utilise des pinces (pain), gants (fruits) ou autre matériel selon les besoins pour assurer l'hygiène lors des manipulations

Les agents de restauration désinfectent les chaises entre les services et aide au redressage des tables avec l'équipe d'animation pour le 2^{ème} service.

IV/ HYGIENE ET GESTE BARRIERES

Hygiène – Equipement sanitaire

- Gel hydro alcoolique disponible dans chaque salle
- Gants disponible dans chaque salle
- Désinfectant + lingettes disponible dans chaque salle
- Une table désignée pour déposer le matériel souillé.
- Masques à disposition

Lavage des mains :

- Avant et après le goûter/repas
- Après chaque changement d'activités
- Arrivée et départ de l'enfant
- Toutes les heures

Le lavage est supervisé par un adulte, en plus d'un affichage.

Passage au sanitaire : le nombre d'enfants est fonction du nombre de lavabos

Un réassort du savon et essuie-mains est fait dès que c'est nécessaire.

Assurer l'aération des locaux.

Nettoyage et désinfection assurés quotidiennement selon les recommandations en vigueur.

Rôle et posture des animateurs :

En arrivant sur leur lieu de travail, chaque animateur doit se laver les mains et s'équiper avec un masque. Sur les temps d'accueil, chacun doit rappeler aux enfants les gestes barrières.



Chacun est garant auprès de son groupe d'enfant, du respect des consignes sanitaires afin de se protéger et de protéger les autres.

Avant de quitter leur lieu de travail, chaque animateur participe à la désinfection de sa salle et du matériel utilisé. Il aère sa salle.

L'agent d'entretien, devra nettoyer les sols des salles une fois par jour. L'utilisation du balai et de l'aspirateur est interdite.

La désinfection des sanitaires sera effectuée quotidiennement : Désinfection des surfaces +++ (toilettes de manière intégrale, boutons de chasse d'eau, dérouleur de papier, distributeurs de savon, poignées de porte, interrupteurs, robinets) et lavage du sol.

Les recommandations sanitaires nationales préconisent de se laver et de se changer dès votre retour chez vous et entre chaque période d'accueil.

Les enfants ou les personnels atteints

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

Le protocole actuel prévoit un appel au SAMU, les parents seront également immédiatement informés.

Les familles s'engagent à prendre la température de leur enfant avant l'entrée à l'école. Le personnel de l'école fera un contrôle s'il le juge nécessaire, avec un thermomètre.



PROTOCLE SANITAIRE D'ACCUEIL : MARNYMOMES CENTRE

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, un masque chirurgical sera donné à l'enfant afin que l'émission de virus dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque.

S'il s'agit d'un adulte, celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé et les parents seront appelés pour qu'ils viennent le chercher.

- Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.
- Si une personne du groupe contracte le COVID-19, l'ensemble des personnes devra être en isolement pendant 14 jours.
- La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être soit **des masques CHIRURGICAUX** soit de **CATEGORIE 1**.

Il est important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.

Les équipes auront les informations nécessaires à leur emploi.

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des différentes recommandations que nous recevrons et en fonction des évaluations de notre fonctionnement. Les réflexions en équipe seront privilégiées pour accueillir les enfants dans des espaces les plus sûrs possibles.